

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

BILAN FINANCIER



1/ COMPTE DE RÉSULTATS

1/ Exercice 2021

CHARGES	2021 réel
Achat de marchandises	3 004,68 €
Achat d'études et prestations de services	119,88 €
Achat de nourriture pour l'asso	792,56 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,21 €
Autre matières et fournitures	2 496,04 €
Fourniture non stockables	0,00 €
Sous-total achats	6 770,37 €
Déplacements missions réceptions	174,76 €
Frais liés à la récupération de vélos	859,31 €
Sous-total déplacements	1 034,07 €
Salaires	29 582,72 €
Cotisations URSAFF	11 382,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	170,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €
Primes et gratifications	200,00 €
Pharmacie et médecine du travail	844,10 €
Sous-total personnel	42 978,82 €
Services bancaires	95,03 €
Frais postaux et télécommunication	25,00 €
Fournitures administratives	6,05 €
Sous-traitance générale	2 340,00 €
Sous-total administratif	2 466,08 €
Location immobilières	630,00 €
Prime d'assurance	630,91 €
Sous-total immobilier	1 260,91 €
Cotisations à d'autres associations	50,00 €
Publicité, publication, relations publiques	88,80 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €
Divers	167,39 €
Sous-total autre	306,19 €
Travaux d'agrandissement de l'atelier (provision)	0,00 €
Sous-total charges exceptionnelles	0,00 €
TOTAL DEPENSES	54 816,44 €

PRODUITS	2021 réel
Cotisations (prix libre)	11 137,06 €
Autres produits de la générosité du public	12 819,95 €
Vente de produits finis	11 502,00 €
Manifestations exceptionnelles	452,40 €
Sous-total recettes non lucratives	35 911,41 €
Vente de marchandises	4 153,50 €
Produits divers de gestion courante	727,07 €
Prestations de services (ateliers mobiles, BAV,...)	9 544,36 €
Sous-total recettes lucratives	14 424,93 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €
FDVA	0,00 €
Fondations	0,00 €
Grand Lyon	0,00 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €
Sous-total subventions reçues	3 000,00 €
TOTAL RECETTES	53 336,34 €

	2021 réel
RESULTAT	-1 480,10 €

2/ Analyse du compte de résultats

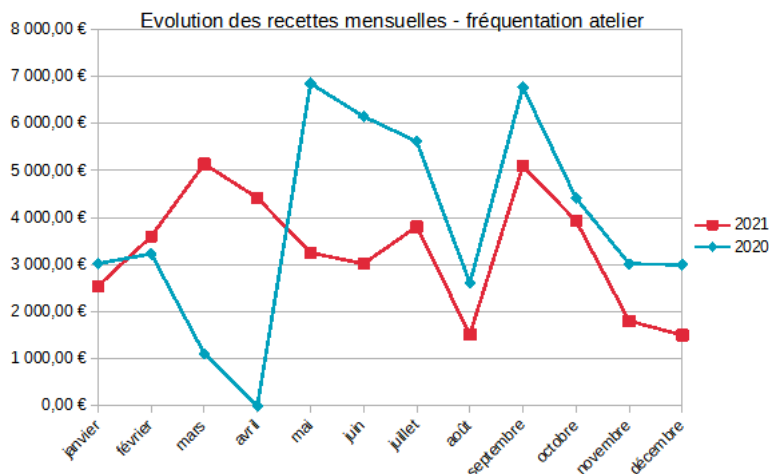
L'association présente un résultat négatif de -1 480,10€ au 31 décembre 2021, correspondant à la différence entre les recettes et les charges. Les résultats sont en baisse comparés à 2020, mais restent corrects étant donné la crise sanitaire du Covid toujours bien présente.

Les recettes représentent 53 336,34€ et ont diminué de 15 % par rapport à l'année dernière en raison du contexte sanitaire, qui n'a pas favorisé la fréquentation de l'atelier. Entre le maintien de la jauge réduite lors des permanences ; les troisième, quatrième et début de cinquième vague, l'ambiance a été peu propice au partage et aux événements.

Les recettes annuelles associées à la fréquentation de l'atelier, à savoir le prix libre et les adhésions, sont respectivement 10 % et 15 % moins importantes qu'en 2020, et représentent environ 3 400€ de recettes en moins sur l'année.

La vente de marchandises est également 25 % plus faible qu'en 2020.

On observe que les recettes mensuelles suivent globalement la même tendance mais sont bien en deçà des recettes de 2020. L'impact de la fin du coup de pouce vélo, en mars, combiné à la quatrième vague entre mars et mai, s'observent également. Le début de la cinquième vague, ainsi qu'un



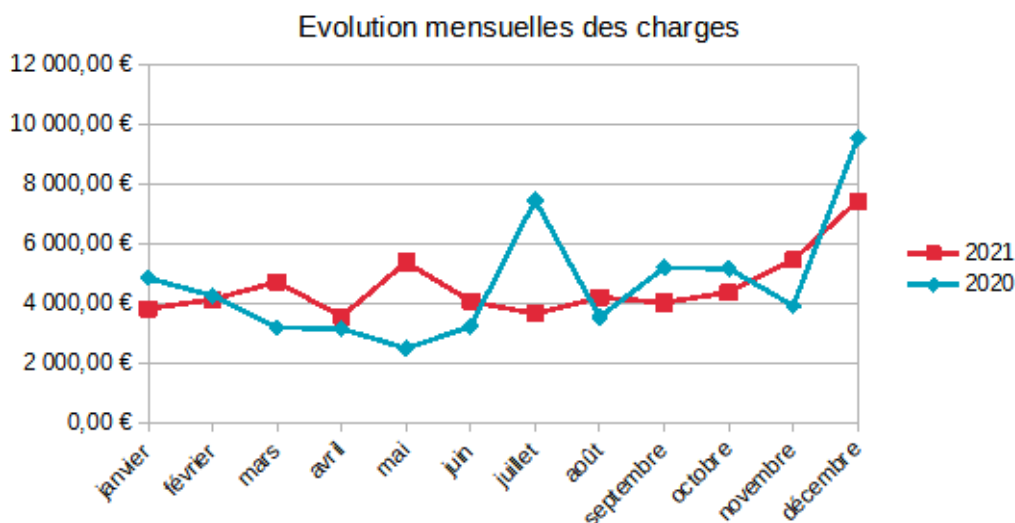
hiver peu clément, engendre une tendance décroissante sur la fin de l'année, plus prononcée qu'en 2020.

De plus, les dispositifs de soutien de l'année 2020 n'ont pas été reconduits en 2021, tels que le chômage partiel et les indemnités Grand Lyon, soit environ 12 000€, malgré un contexte Covid toujours bien présent.

Cependant, les prestations de 2021 ont été nombreuses et représentent 5 fois et demi plus de recettes qu'en 2020 (9 544€ en 2021, contre 1 735€ en 2020), permettant de sauver un peu les meubles sur l'année.

Les charges s'élèvent à 54 816,44€ en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Elles se composent à 78 % des salaires des deux gérants de l'atelier. L'achat d'outils en 2020 grâce au don de la Ville de Lyon nous a permis de renouveler le matériel de l'atelier et de diminuer de 40 % le montant des frais d'achat de matériel.

Les charges ont été plus lissées sur l'année qu'en 2020, avec un seul pic en décembre correspondant à l'indemnité de Forfait Mobilité Durable et la prime Macron (2020 : juillet, commande de matériel 3 500€ ; décembre, prélèvement URSAFF en décalé 5 900 €).





2/ BILAN COMPTABLE

1/ Exercice 2021

BILAN COMPTABLE			
Exercice 2021			
ACTIF		PASSIF	
Caisse atelier Change de Chaîne	40,00 €	Report à nouveau	43 188,63 €
Gonettes	110,00 €	Résultat de l'exercice précédent	5 802,38 €
Compte courant	16 334,29 €	Résultat de l'exercice courant	-1 480,10 €
Factures en attente	600,00 €		
Livret A	15 258,62 €		
Parts Sociales Banque Populaire	15 168,00 €		
Stock vélos réparés	0,00 €		
Stock vélos à réparer	0,00 €		
TOTAL	47 510,91 €	TOTAL	47 510,91 €

2/ Analyse du bilan comptable

La situation financière de Change de Chaîne est saine et solide. L'association dispose de près d'un an de trésorerie, permettant de voir l'avenir avec sérénité.

Pour éviter de laisser des sommes trop importantes sur le compte courant, l'association a souscrit depuis plusieurs années à un livret A et à des parts sociales auprès de la Banque Populaire.

En 2022, le changement de banque va engendrer également un changement de livret A et parts sociales.

Le résultat est de - 1 480,10 €, soit 3,1 % de notre trésorerie. Situation non problématique, mais l'objectif est tout de même de rétablir des comptes positifs sur les prochaines années.



3/ ANALYSE FINANCIÈRE

1/ Prévisionnel 2021

Lors de la précédente AGO, les objectifs financiers prévisionnels pour l'année 2021 étaient les suivants.

PREVISIONNEL 2021

PRODUITS	Réel 2020	Prévisionnel 2021	2021 réel	Différence
Cotisations (prix libre)	13 013,45 €	13 020,00 €	11 137,06 €	-1 882,94 €
Autres produits de la générosité du public	14 317,81 €	10 000,00 €	12 819,95 €	2 819,95 €
Vente de produits finis	12 096,00 €	14 000,00 €	11 502,00 €	-2 498,00 €
Manifestations exceptionnelles	682,50 €	700,00 €	452,40 €	-247,60 €
Sous-total recettes non lucratives	40 863,40 €	37 720,00 €	35 911,41 €	-1 808,59 €
Vente de marchandises	6 342,14 €	6 750,00 €	4 153,50 €	-2 596,50 €
Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	727,07 €	727,07 €
Prestations de services (ateliers mobiles, BAV,...)	1 735,00 €	3 000,00 €	9 544,36 €	6 544,36 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	7 323,50 €	9 750,00 €	14 424,93 €	4 674,93 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
FDVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Indemnités chômage partiel	6 922,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	14 922,80 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	63 109,70 €	50 470,00 €	53 336,34 €	2 866,34 €

CHARGES	Réel 2020	Prévisionnel 2021	2021 réel	Différence
Achat de marchandises	4 247,80 €	5 000,00 €	3 004,68 €	-1 995,32 €
Achat d'études et prestations de services	0,00 €	150,00 €	119,88 €	-30,12 €
Achat de nourriture pour l'asso	322,35 €	500,00 €	792,56 €	292,56 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	0,00 €	0,00 €	357,21 €	357,21 €
Autre matières et fournitures	6 353,82 €	2 000,00 €	2 496,04 €	496,04 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	10 923,97 €	7 650,00 €	6 770,37 €	-879,63 €
Déplacements missions réceptions	0,00 €	0,00 €	174,76 €	174,76 €
Frais liés à la récupération de vélos	727,84 €	800,00 €	859,31 €	59,31 €
Sous-total déplacements	727,84 €	800,00 €	1 034,07 €	234,07 €
Salaires	29 774,01 €	30 000,00 €	29 582,72 €	-417,28 €
Cotisations URSAFF	11 459,00 €	12 000,00 €	11 382,00 €	-618,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00 €	0,00 €	170,00 €	170,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €
Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	1 068,96 €	844,10 €	-224,86 €
Sous-total personnel	41 233,01 €	43 068,96 €	42 978,82 €	-90,14 €
Services bancaires	85,80 €	85,80 €	95,03 €	9,23 €
Frais postaux et télécommunication	108,76 €	100,00 €	25,00 €	-75,00 €
Fournitures administratives	124,71 €	150,00 €	6,05 €	-143,95 €
Sous-traitance générale	138,80 €	3 000,00 €	2 340,00 €	-660,00 €
Sous-total administratif	458,07 €	3 335,80 €	2 466,08 €	-869,72 €
Location immobilières	1 442,20 €	2 100,00 €	630,00 €	-1 470,00 €
Prime d'assurance	834,78 €	900,00 €	630,91 €	-269,09 €
Sous-total immobilier	2 276,98 €	3 000,00 €	1 260,91 €	-1 739,09 €
Cotisations à d'autres associations	360,50 €	500,00 €	50,00 €	-450,00 €
Publicité, publication, relations publiques	0,00 €	0,00 €	88,80 €	88,80 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	0,00 €	0,00 €	167,39 €	167,39 €
Sous-total autre	360,50 €	500,00 €	306,19 €	-193,81 €
Travaux d'agrandissement de l'atelier (provision)	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	-2 000,00 €
Sous-total charges exceptionnelles	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	-2 000,00 €
TOTAL DEPENSES	55 980,37 €	60 354,76 €	54 816,44 €	-5 538,32 €

	Réel 2020	Prévisionnel 2021	2021 réel	Différence
RESULTAT	7 129,33 €	-9 884,76 €	-1 480,10 €	8 404,66 €

2/ Analyse prévisionnel / réel

Les charges de 2021 sont inférieures de 5 538,32€ par rapport aux projections faites en 2020. Cet écart s'explique notamment par la prévision des travaux qui seront finalement réalisés en 2022.

Les écarts à notre avantage les plus importants sont sur :

- L'achat de pièces et marchandises, 2 000 € d'écart,
- La location mobilière, prévision d'augmentation du loyer qui n'a pas eu lieu car les travaux ne se feront qu'en 2022, 1 470 € d'écart,
- Les salaires et cotisations URSSAF, 1 000 € d'écart,
- La sous-traitance générale, emploi CLAVette, 660 € d'écart,
- Travaux d'agrandissement non réalisés, 2 000 € d'écart.

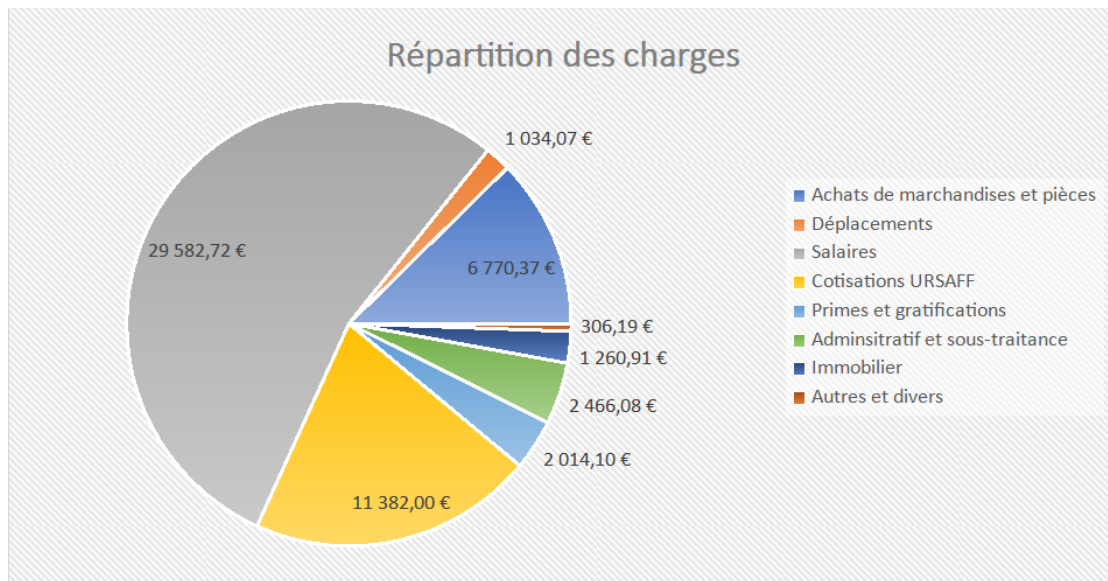
Il n'y a pas eu de dépenses imprévues ou largement supérieures aux prévisions, sauf pour l'indemnité kilométrique vélo, non budgétée et représentant 800 €.

Les recettes de 2021 sont supérieures de 2 866,34€ comparées aux prévisions faites en 2020. Elles sont largement boostées par les prestations, qui représentent finalement 9 544 € contrairement aux 3 000€ estimés.

Les ventes de marchandises, de produits finis et les cotisations sont en dessous des attentes, cependant le prix libre est au-dessus des espérances de plus de 2 800 €.

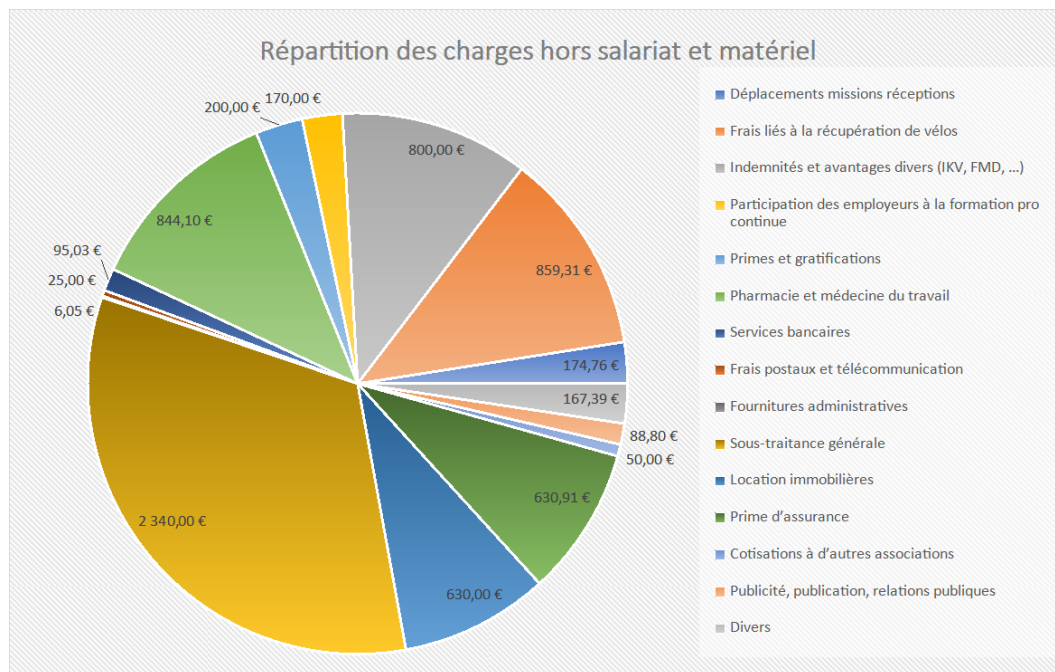
3/ Charges et dépenses

Répartition des charges



Les salaires des deux gérants d'atelier représentent plus de la moitié des charges de l'association. En prenant en compte les cotisations URSAFF associées, les dépenses liées au personnel représentent 70% des charges totales.

Décomposition des charges hors salariat et matériel

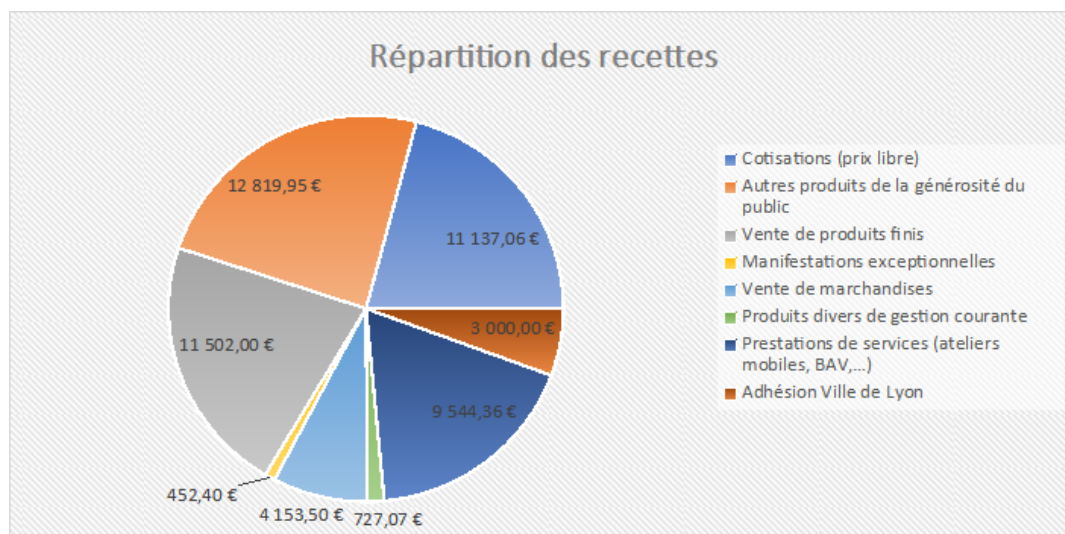


Les charges diverses représentent 13% du total des charges. L'essentiel des dépenses de l'association est donc directement utilisé pour le fonctionnement de l'atelier, au bénéfice des adhérents.

L'esprit de l'association, tourné vers le réemploi et la consommation raisonnée, permet de limiter les dépenses diverses de l'association.

4/ Recettes

Répartition



Cette année, le prix libre, adhésions et utilisation de l'atelier, représente 50% des recettes. Les années précédentes, il représentait un tiers des recettes. Cela montre l'intérêt croissant des adhérents face à ce type de démarche, et leur envie de soutenir le projet !

La vente de produits finis représente pas loin de 22 % des recettes.

Une part importante des recettes provient des prestations d'ateliers mobiles, à hauteur de 20 %, part bien plus importante que les années précédentes.

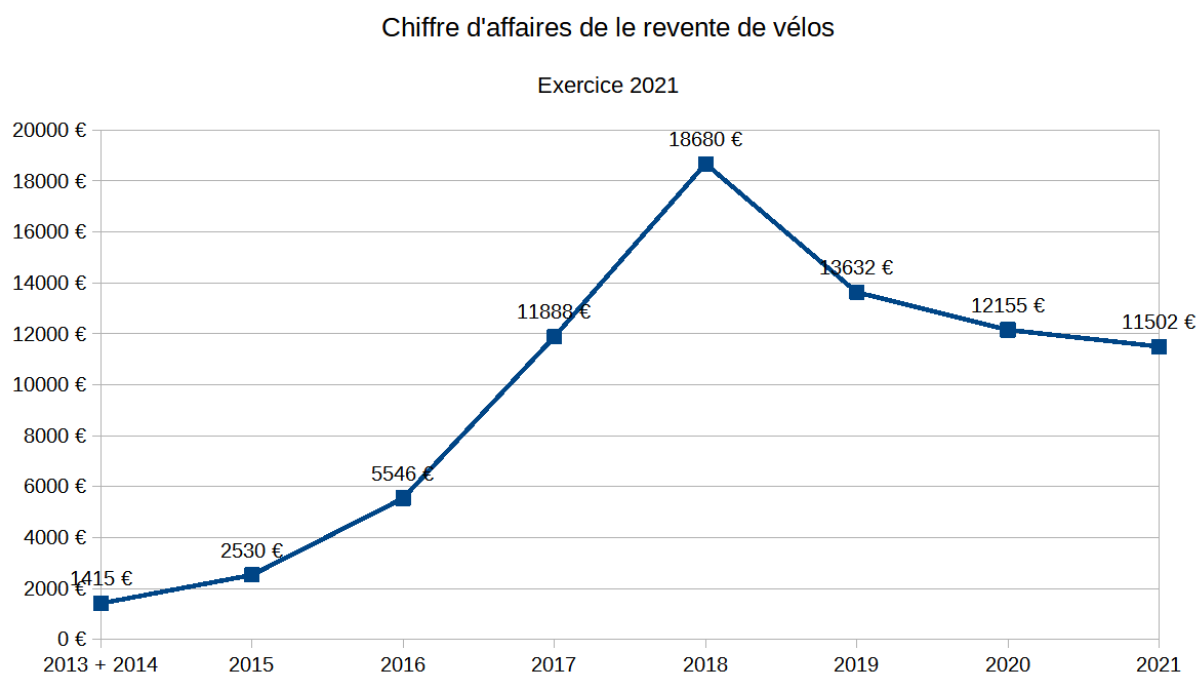
Adhérents : évolution

Prix libre adhésions	Chiffre d'affaire adhésions	Nombre d'adhésion	Prix d'adhésion moyen
2018	9 466,00 €	733	12,91 €
2019	10 574,50 €	838	12,62 €
2020	13 013,45 €	878	14,82 €
2021	11 137,00 €	829	13,43 €

Le nombre d'adhésion cette année a légèrement baissé comparé à l'année précédente. Il est revenu à un nombre similaire à l'année pré-covid. Les adhésions supplémentaires suite au déconfinement de mai 2020 n'ont visiblement pas été renouvelées.

L'adhésion versée par chaque adhérent diminue légèrement cette année, de 1,39 € par adhésion. Cette baisse semble anecdotique mais représente tout de même 10 % de moins qu'en 2020. Elle s'explique probablement par la fin du pouce vélo proposé par l'état. Cependant, les adhérents ont donné 6 % de plus que les années précédentes le coup de pouce.

Chiffre d'affaire vente de vélos



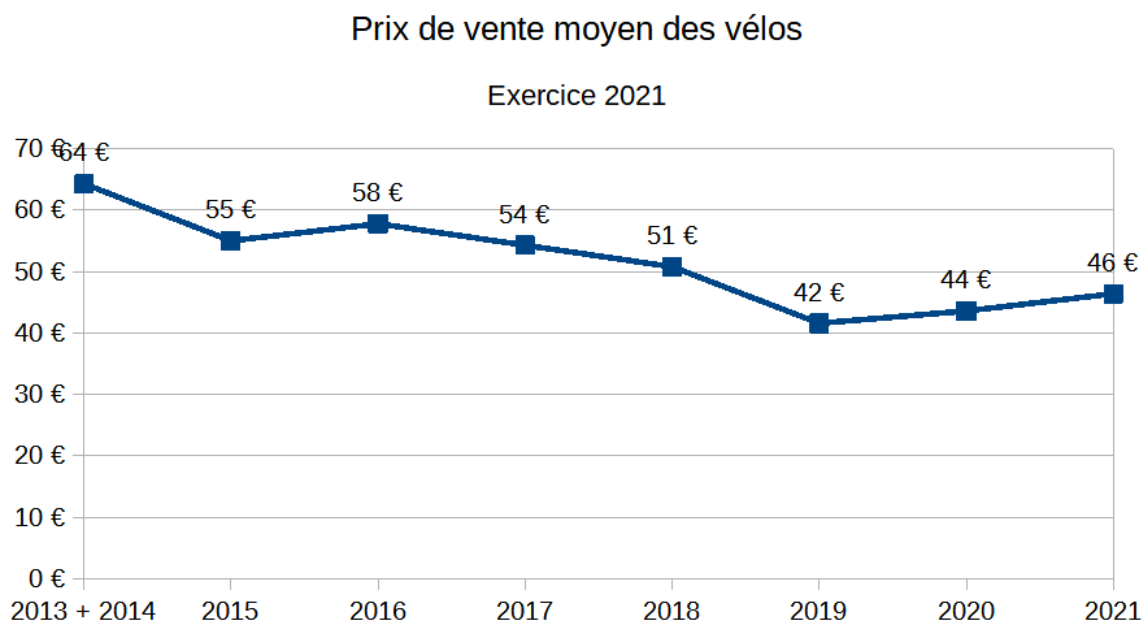
Le chiffre d'affaire de vente de vélos est en baisse depuis 2019. 31 vélos ont été vendus en moins comparé l'année précédente.

Sur les 248 vélos vendus, 62 % ont été réparés avant la vente. 75 % de ces réparations ont été faites par les salariés.

Le nombre d'adhérents est plus élevé depuis 2019, le prix libre a pris une part plus importante dans les recettes, diminuant le besoin de vendre des vélos. De plus, les salariés ont besoin de plus de temps pour ranger, trier et préparer l'accueil des adhérents, laissant moins de place à la réparation de vélos.

Prix de vente moyen des vélos

Le prix de vente moyen des vélos remonte depuis ces deux dernières années, après des années de baisse. Moins de vélos ont été vendus comme vu ci-dessus, mais à un prix plus élevé.



5/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et produits prévisionnels pour l'année 2022.

PREVISIONNEL 2022

PRODUITS	Réel 2020	2021 réel	Prévisionnel 2022
Cotisations (prix libre)	13 013,45 €	11 137,06 €	11 000,00 €
Autres produits de la générosité du public	14 317,81 €	12 819,95 €	12 000,00 €
Vente de produits finis	12 096,00 €	11 502,00 €	11 000,00 €
Manifestations exceptionnelles	682,50 €	452,40 €	500,00 €
Sous-total recettes non lucratives	40 863,40 €	35 911,41 €	34 500,00 €
Vente de marchandises	6 342,14 €	4 153,50 €	3 500,00 €
Produits divers de gestion courante	0,00 €	727,07 €	700,00 €
Prestations de services (ateliers mobiles, BAV,...)	1 735,00 €	9 544,36 €	10 000,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	7 323,50 €	14 424,93 €	14 200,00 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Indemnités chômage partiel	6 922,80 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	14 922,80 €	3 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL RECETTES	63 109,70 €	53 336,34 €	56 700,00 €

CHARGES	Réel 2020	2021 réel	Prévisionnel 2022
Achat de marchandises	4 247,80 €	3 004,68 €	2 500,00 €
Achat d'études et prestations de services	0,00 €	119,88 €	100,00 €
Achat de nourriture pour l'asso	322,35 €	792,56 €	1 000,00 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	0,00 €	357,21 €	400,00 €
Autre matières et fournitures	6 353,82 €	2 496,04 €	2 500,00 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	10 923,97 €	6 770,37 €	6 500,00 €
Déplacements missions réceptions	0,00 €	174,76 €	200,00 €
Frais liés à la récupération de vélos	727,84 €	859,31 €	800,00 €
Sous-total déplacements	727,84 €	1 034,07 €	1 000,00 €
Salaires	29 774,01 €	29 582,72 €	31 200,00 €
Cotisations URSAFF	11 459,00 €	11 382,00 €	14 904,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €	800,00 €	800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00 €	170,00 €	200,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €	200,00 €	0,00 €
Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	844,10 €	1 088,16 €
Sous-total personnel	41 233,01 €	42 978,82 €	48 192,16 €
Services bancaires	85,80 €	95,03 €	100,00 €
Frais postaux et télécommunication	108,76 €	25,00 €	25,00 €
Fournitures administratives	124,71 €	6,05 €	0,00 €
Sous-traitance générale	138,80 €	2 340,00 €	2 000,00 €
Sous-total administratif	458,07 €	2 466,08 €	2 125,00 €
Location immobilières	1 442,20 €	630,00 €	1 920,00 €
Prime d'assurance	834,78 €	630,91 €	618,78 €
Sous-total immobilier	2 276,98 €	1 260,91 €	2 538,78 €
Cotisations à d'autres associations	360,50 €	50,00 €	1 200,00 €
Publicité, publication, relations publiques	0,00 €	88,80 €	100,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	0,00 €	167,39 €	200,00 €
Sous-total autre	360,50 €	306,19 €	1 500,00 €
Travaux d'agrandissement de l'atelier (provision)	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
Sous-total charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	5 500,00 €
TOTAL DEPENSES	55 980,37 €	54 816,44 €	67 355,94 €

	Réel 2020	2021 réel	Prévisionnel 2022
RESULTAT	7 129,33 €	-1 480,10 €	-10 655,94 €

L'année prochaine, l'association prévoit des dépenses en hausse de 10 % par rapport à l'année écoulée, à hauteur de 67 355,94 €.

- Les différences se trouvent sur les postes suivants :
- Provisions pour charges exceptionnelles de 4 000 € pour la réalisation de travaux non pris en charge par le SYTRAL lors de l'agrandissement de la rotonde,
 - Augmentation du loyer du local sur la moitié de l'année, suite à son agrandissement prévu cet été,
 - Les cotisations de 2022 et celles qui n'ont pas été payées en 2021 (Garradin, Heureux Cyclage, Vitrine de Vaise, Gonette).

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 56 700,00 € et sont 6 % plus élevées que l'année précédente.

Les recettes associées au prix libre et à la vente de vélos sont estimées timides pour cette année, et assez similaires à l'année écoulée, avec potentiellement deux mois de fermeture pour travaux. On peut espérer que malgré les deux mois de fermeture, l'activité reprenne normalement les autres mois, et compense la perte de l'été.

Les prestations d'ateliers mobiles sont maintenues à hauteur de 10 000 € comme en 2021. Une demi journée supplémentaire à SuperGrid est déjà programmée pour 2022 et laisse présager des recettes importantes pour ce poste.

Grâce au travail du salarié CLAVette, l'association peut espérer bénéficier d'une subvention du Grand Lyon, en soutien aux projets des ateliers vélo.

Le compte de résultat de l'association attendu pour l'année 2022 est de - 10 65 € €. Ce résultat, bien que très négatif, n'est pas à voir comme une perte mais comme un investissement pour l'avenir.

Les travaux d'agrandissement du local sont l'occasion pour l'association d'investir l'argent épargné depuis plusieurs années. Le nouvel espace sera plus grand et plus agréable notamment grâce à l'installation de chauffage. Il permettra également d'accueillir plus d'adhérents à la fois, et impliquera donc probablement une augmentation du nombre d'adhérents.

L'impact de cet investissement s'observera probablement sur l'année 2023, et laisse présager encore un bel avenir pour Change de Chaîne.

